Le Docteur **Anne-Marie DURAND** est nommée **directrice de la santé publique** à l'**Agence régionale de santé Rhône-Alpes**
à compter de ce lundi 27 février Christophe Jacquinet, directeur général de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes, a nommé le docteur Anne-Marie Durand, Directrice de la santé publique de l'agence. Elle intègre, à ce titre, le comité exécutif* de l'ARS Rhône-Alpes.

Médecin général inspecteur de santé publique, Anne-Marie Durand prend ses fonctions ce lundi 27 février 2012 et remplace le Docteur Pascal CHEVIT, qui occupait ce poste depuis la création de l'ARS, le 1er avril 2010, et qui est parti à la retraite à la fin de l'année 2011.

Directrice de la santé publique, Anne-Marie Durand a ainsi sous sa responsabilité la direction déléguée Veille et gestion des alertes sanitaires (réception et gestion des alertes sanitaires, coordination de la vigilance) et la direction déléguée Protection et promotion de la santé (politique régionale de prévention, prévention et gestion des risques sanitaires environnementaux et des produits de santé).

Docteur en médecine et diplômée de santé publique, Anne-Marie Durand, 56 ans, a débuté sa carrière à l'hôpital de Bourg-Saint-Maurice de 1981 à 1983. Après plusieurs années d'exercice hospitalier, de travaux en protection maternelle et infantile, en santé scolaire, elle intègre le ministère chargé de la santé en 1990 et rejoint la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) de la Marne (51) en tant que médecin inspecteur.

En 1995, elle rejoint la région Rhône-Alpes comme médecin inspecteur à la Ddass du Rhône

où elle assurera diverses fonctions au sein de l'équipe qu'elle coordonne.
Parallèlement, elle sera membre du conseil d'administration de la faculté de médecin Grange Blanche à Lyon pendant 3 ans.

En 2005, elle est nommée directrice adjointe à la Ddass du Rhône où elle est chargée plus spécifiquement du domaine santé de la direction et exercera sur ce poste jusqu'en juillet 2008.

A cette date, et suite à la création de cette nouvelle fonction en France, elle est nommée Conseiller sanitaire pour la zone Sud-Est (qui comprend les deux régions Rhône-Alpes et Auvergne) à Lyon et participe ainsi à l'organisation de la réponse sanitaire aux situations exceptionnelles pour ces deux régions, en lien avec la préfecture.

Lors de la création de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes, le 1er avril 2010, elle occupe alors cette fonction avant d'être nommée en août 2011, directrice déléguée Veille et gestion des alertes sanitaires de l'agence.
Cette dernière nomination s'inscrit ainsi dans la continuité de son parcours réalisé au sein de l'administration publique en santé.

*Les membres du comité exécutif de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes sont :
Christophe Jacquinet, directeur général, Gilles de Lacaussade, directeur général adjoint, Patrick Vandenbergh, Directeur de la stratégie et des projets, Muriel Le Jeune-Vidalenc, directrice du handicap et du grand âge, le directeur de l'efficience de l'offre de soins, Eric Virard, secrétaire général et Anne-Marie Durand, directrice de la santé publique.

L'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a été créée le 1er avril 2010. Cet établissement public, constitué de 830 personnes, est un opérateur de l'Etat et de l'Assurance Maladie. L'Agence regroupe donc les forces de l'Etat et de l'Assurance maladie en région et se substitue aux pôles santé des DDASS et DRASS, à l'Agence régionale

d'hospitalisation (ARH), à l'Union régionale des caisses d'assurance maladie (URCAM), aux pôles organisation des soins de la Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM) et de la Direction régionale du service médical (DRSM), au Groupement régional de santé Publique (GRSP), et à la Mission régionale de santé (MRS). Créée par la loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) du 21 juillet 2009, l'ARS met en oeuvre au niveau régional la politique de santé publique selon trois grandes missions : la protection et la promotion de la santé, la régulation de l'offre de santé dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social, l'appui à l'efficience des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux. L'Agence régionale de santé Rhône-Alpes est présente dans les 8 départements de la région. Son siège se situe à Lyon. Elle dispose de délégations territoriales à Bourg-en-Bresse, Privas, Valence, Grenoble, Saint-Etienne, Chambéry et Annecy.